



LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du Conseil du 29 novembre 2022 à 19 heures

La séance a fait l'objet des mesures de publicité prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales :

- convocation des membres du Conseil le 22 novembre 2022 ;
- publication sur le site internet de la Commune de l'ordre du jour et de la convocation le 22 novembre 2022 ;
- affichage en Mairie de l'ordre du jour et de la convocation le 22 novembre 2022,
- affichage dans le village de l'ordre du jour et de la convocation le 22 novembre 2022 ;
- publication par voie de presse dans les quotidiens régionaux et locaux :
 - Dernières Nouvelles d'Alsace (DNA)
 - L'Alsace.

Le Conseil Municipal est convoqué en séance ordinaire conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est ouverte à 19 heures par M. Olivier SOHLER, Maire, en présence de MM. Jean Philippe HIHN, Bruno GLOCK, Adjoints au Maire, Mmes Régine DIETRICH, Gwenaëlle RUHLMANN, Adjointes au Maire, MM. Serge MATHIS, Yves SCHNELL, Michel CORBIN, Conseillers Municipaux Délégués ; Mmes Anne RIFF Christelle HIRSCHMANN, Karine VOGELEISEN, Nadine VOLK, Estelle SCHUHLER, Delphine BIEHLER, Conseillères Municipales ; MM. Hubert GUIOT, Guy ENGEL Dominique WAEGELL, Gérald DILLENSEGER, Hervé DISTEL Conseillers Municipaux.

M. Philippe SCHEIBLING, Adjoint au Maire, Mmes Anne RINIE, Clémentine JEHL, Conseillères Municipales, sont absents et excusés.

M. Philippe SCHEIBLING, Adjoint au Maire, a donné procuration à M. Dominique WAEGELL, Conseiller Municipal.

Mme Anne RINIE, Conseillère Municipale, a donné procuration à M. Olivier SOHLER, Maire.

Mme Clémentine JEHL, Conseillère Municipale, a donné procuration à Mme Gwenaëlle RUHLMANN, Adjointe au Maire.

Mme Stéphanie HUSSER, Conseillère Municipale, est absente.

Membres en exercice : 23 Présents : 19 Absents et excusés : 3 Absent : 1 Procurations : 3

Vu les articles L.2541-6 et 2541-7 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur la nomination d'un ou plusieurs membres pour remplir les fonctions de secrétaire,

Le Conseil, après en avoir délibéré,

DESIGNE à l'unanimité M. Bruno GLOCK, Adjoint au Maire, secrétaire de séance.

L'ordre du jour est le suivant pour la séance N° 23 du mandat 2020-2026 :

1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 27 octobre 2022**
2. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
Entretien des espaces verts et publics - Chantier d'insertion 2023 – SAVA
3. **FORET**
A.- Etat prévisionnel des coupes et programme des travaux 2023
B.- Etat d'assiette 2024
4. **FINANCES**
A. Institution du reversement obligatoire du produit de la taxe d'aménagement de la
Commune vers la Communauté de Communes de Sélestat
B. Budget général de la Commune
1. - Décision Modificative N°2
2. - Subventions 2022 – Modification du tableau annuel
5. **DÉLÉGATION D'ATTRIBUTION AU MAIRE**
6. **COMMUNICATIONS**
7. **VŒUX - DIVERS**

Le Maire informe les élus du retrait de l'ordre du jour du point 4.A. " Institution du reversement obligatoire du produit de la taxe d'aménagement de la Commune vers la Communauté de Communes de Sélestat".

En effet depuis la diffusion de l'ordre du jour, le 2^e projet de loi de finances rectificative 2022 a été adopté et il abroge l'obligation du reversement partiel ou total de la taxe d'aménagement. Cela reste cependant une possibilité.

La Communauté de Communes de Sélestat a ainsi retiré de son ordre du jour du Conseil de Communauté qui s'est déroulé le 28 novembre 2022 l'ensemble des points relatifs au transfert de la taxe d'aménagement.

Le Maire précise que la Commune conservera de facto la totalité de la taxe perçue.

DECISIONS

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 octobre 2022	Adopté à l'unanimité 2 abstentions et 4 abstentions suite absence lors de la séance
2. ADMINISTRATION GENERALE	
Entretien des espaces verts et publics – Chantier d'insertion 2023 - SAVA	Adopté à l'unanimité 1 abstention
3. FORET	
A. Etat prévisionnel des coupes et programme des travaux 2023	Adopté à l'unanimité

B. Etat d'assiette 2024	Adopté à l'unanimité
-------------------------	----------------------

4. FINANCES	
A. Institution du reversement obligatoire du produit de la taxe d'aménagement de la Commune vers la Communauté de Communes de Sélestat	Retiré
B. Budget général de la Commune	
1. - Décision Modificative N°2	Adopté à l'unanimité
2. - Subventions 2022 - Modification du tableau annuel	Adopté à l'unanimité

5. DELEGATIONS D'ATTRIBUTION AU MAIRE	Acté
--	------

Réunion du Conseil Municipal du 30 novembre 2022

Membres en exercice : 23 Présents : 19 Absents et excusés : 3 Absent : 1 Procurations : 3

DCM-2022-11-1

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 octobre 2022

Concernant le projet de procès-verbal transmis préalablement à la séance à l'ensemble des élus, le Conseil Municipal, relève les précisions et les observations suivantes :

- page 7 : à remplacer "Mme DIETRICH estime que le turn-over est marqué par plusieurs départs d'agents en Mairie. Pour Mme Christelle HIRSCHMANN, Conseillère Municipale, un audit interne pourrait être effectué."
par : "Mme Christelle HIRSCHMANN, Conseillère Municipale, estime que le turn-over est marqué par plusieurs départs d'agents en Mairie. Pour Mme Karine VOGELISEN, Conseillère Municipale, un audit interne pourrait être effectué."
- page 8 : à remplacer "que la grille salariale est la même partout et manque d'attractivité".
par : "ne peut être le seul motif de départ".
- page 11 : à remplacer "M7".
par : "M 57".


Outre ces modifications validées à l'unanimité, le procès-verbal de la séance 27 octobre 2022 préalablement diffusé est **approuvé à l'UNANIMITE des membres présents lors de la séance.**

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
HIHN Jean-Philippe	Adjoint au Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire				X
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire	Par procuration à Dominique WAEGELL	X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire				X
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire				Abstention (Absent 27 /10)
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal				Abstention (Absent 27 /10)
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale				Abstention (Absente 27 /10)
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale		X		
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENSEGER Gérald	Conseiller Municipal		X		

Accusé de réception en préfecture
 067-216704452-20221129-DCM-2022-11-1-DE
 Date de transmission : 06/12/2022
 Date de réception en préfecture : 06/12/2022

SCHUHLER Estelle	Conseillère Municipale				
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale		Absente		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à Olivier SOHLER	X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale	Par procuration à Gwenaëlle RUHLMANN	X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale				Abstention (Absente 27 /10)

Pour extrait conforme
 SCHERWILLER, le 1^{er} décembre 2022
 Le Secrétaire de Séance



Bruno GLOCK

Pour extrait conforme
 SCHERWILLER, le 1^{er} décembre 2022
 Le Maire




Olivier SOHLER

COMMUNE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil Municipal du 29 novembre 2022

Membres en exercice : 23 Présents : 19 Absents et excusés : 3 Absent : 1 Procurations : 3

DCM-2022-11-2

2. ADMINISTRATION GENERALE

Entretien des espaces verts et publics

Chantier d'insertion 2023 - SAVA

Rapporteur : M. Olivier SOHLER, Maire

M. Jean-Philippe HIHN, Adjoint

A l'instar de l'opération réalisée depuis 2014, il est proposé au Conseil Municipal de renouveler la démarche entreprise avec la Section d'Aménagement Végétal d'Alsace.

Les prestations à réaliser à Kientzville sont chiffrées à 6 300,-€ TTC correspondant à 15 contributions journalières de 420,-€ TTC.

L'intervention globale s'élèvera en conséquence à 6 300,-€ TTC.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

D'APPROUVER la convention de fonctionnement dans le cadre d'un chantier d'insertion de la SAVA ;

D'INSCRIRE les crédits nécessaires au budget primitif 2023 – compte 611 (contrats de prestation de service) – (montant prévisionnel : 6 300,-€ TTC) ;

D'AUTORISER le Maire à signer ladite convention ainsi que toute pièce afférente.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE la convention de fonctionnement dans le cadre d'un chantier d'insertion de la SAVA ;

INSCRIT les crédits nécessaires au budget primitif 2023 – compte 611 (contrats de prestation de service) – (montant prévisionnel : 6 300,-€ TTC) ;

AUTORISE le Maire à signer ladite convention ainsi que toute pièce afférente.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
HIHN Jean-Philippe	Adjoint au Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire	Par procuration à Dominique WAEGELL	X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire		X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal		X		
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale		X		

Accusé de réception en préfecture
067-216704452-20221129-DCM-2022-11-2-DE
Date de télétransmission : 06/12/2022
Date de réception préfecture : 06/12/2022

HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale			
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale		X	
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X	
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X	
DILLESEGER Gérald	Conseiller Municipal			X
SCHUHLER Estelle	Conseillère Municipale		X	
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X	
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale		Absente	
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à Olivier SOHLER	X	
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale	Par procuration à Gwenaëlle RUHLMANN	X	
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale		X	

Pour extrait conforme
SCHERWILLER, le 02 décembre 2022
Le Secrétaire de Séance



Bruno GLOCK

Pour extrait conforme
SCHERWILLER, le 02 décembre 2022
Le Maire



Olivier SOHLER

COMMUNE DE SCHERWILLER

Accusé de réception en préfecture
067-216704452-20221129-DCM-2022-11-3A-DE
Date de télétransmission : 06/12/2022
Date de réception préfecture : 06/12/2022

Réunion du Conseil Municipal du 29 novembre 2022

Membres en exercice : 23 Présents : 19 Absents et excusés : 3 Absent : 1 Procurations : 3

DCM-2022-11-3A

3. FORÊT - CHASSE

A. Etat prévisionnel des coupes et programme des travaux d'exploitation 2023

Programme des actions 2023

Rapporteur : M. Olivier SOHLER, Maire

M. Bruno GLOCK, Adjoint au Maire

Mi-novembre, les services de l'ONF ont fait parvenir en Mairie :

- le programme des travaux d'exploitation et l'état prévisionnel des coupes pour 2023,
- le programme d'actions pour 2023,

ceci pour soumission au Conseil Municipal.

Les propositions de l'ONF s'établissaient alors synthétiquement et de la manière suivante :

DEPENSES		RECETTES		SOLDE	
EXPLOITATION					
ETAT PREVISIONNEL DES COUPES					
- Salaires et charges	34 330,- €	37 764,- €	Reliquat de Chablis (150 m ³ résineux en bois d'œuvre et 200m ³ résineux en bois d'industrie)	19 000,- €	
- Assistance gestion de la main d'œuvre	1 717,- €				
- Frais gestion SIVU et autres	1 717,- €				
- Débardage - câblage		20 630,- €	Chablis 1 073 m ³ en bois d'œuvre d'industrie et non façonnés	56 000,- €	
- Maîtrise d'œuvre		4 119,- €	293 m ³ Bois sur pied	2 710,- €	
TOTAL EPC		62 513,- €		77 710 - €	+ 15 197,- €
PROGRAMME DES ACTIONS/TRAVAUX					
Régie - Salaires et charges					
- Travaux de maintenance - parcellaire		1 270,- €			
- Travaux sylvicoles		5 580,- €			
- Travaux d'infrastructure		1 860,- €			
- Travaux d'infrastructure à l'entreprise		1 190,- €			
- Travaux touristiques		5 030,- €			
- Protection contre les dégâts de gibier		480,- €			
- Travaux divers		550,- €			
Sous-total		15 960,- €			
- Frais de gestion de main d'œuvre		1 116,- €			

- Honoraire assistance technique	1 832 €			
Total PA	18 908 €			- 18 908 €
TOTAL GENERAL EXPLOITATION et PA	81 421 €		77 710,- €	- 3 711,- €
Frais de garderie ONF (2022 ref)	6 500,- € environ			- 6 500,- €
Contribution à l'hectare (ref 2017)	1 147,- €			- 1 147,- €
TOTAL GESTION FORESTIERE 2021	89 068 €		77 710,- €	- 11358 €

Accusé de réception en préfecture
067-216704452-20221129-DCM-2022-11-3A-DE
Date de télétransmission : 06/12/2022
Date de réception préfecture : 06/12/2022

Concernant le programme des travaux, la présentation détaillée est la suivante :

Actions et localisations	Quantité Programmée	Montant lié aux salaires communaux	Factures	Montant total de la prestation	Nombre d'heures ouvrier prévues par l'ONF
TRAVAUX DE MAINTENANCE - PARCELLAIRE					
Entretien de parcellaire Localisation : 17a, 24a, 33a, 34 a et 4a	4 800 MLI	1 120,- €	0,- €	1 120,- €	32 H
TRAVAUX SYLVICOLES					
Dégagement de plantation ou semis artificiel Localisation : Parcelles 5a, 24a 25a et 32a	4 HA	4 935,- €	0,- €	4 935,- €	141 H
TRAVAUX DE PROTECTION CONTRE LES DEGATS DE GIBIER					
Entretien des clôtures grillagées Localisation : Parcelles 24 a, 25 a	12 H	420,- €	0,- €	420,- €	12 H
TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE					
Entretien des renvois d'eau Localisation : Routes des châteaux, et autres axes principaux	24 H	840,- €	0,- €	840,- €	24 H
Réseau de desserte : entretien des accotements et talus : fauchage Localisation : 10ae, 40a 41ae	1,6 KM	0,- €	800,- €	0,- €	0 H
TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE A L'ENTREPRISE					
Entretien divers de route en terrain naturel Localisation : Chemin du Tilleul	0,7 KM	0,- €	1 050,- €	0,- €	0 H
TRAVAUX D'ACCUEIL DU PUBLIC					
Travaux - Sécurité du public et protection des milieux Localisation : Sentiers et chemins	1 U	3 360,-€	1 084 €	4 444,-€	96 H
TRAVAUX DIVERS					
Sécurisation des lots de bois de chauffage - Abattage d'arbres de classe de diamètre égale ou supérieur à 35 cm Localisation : Parcelles 6.ae	8 H	344,-€	0,-€	344,-€	8 H
Matérialisation des lots de bois de chauffage (lots de bois de chauffage < 10 M3A) (OF cnx) Localisation : Parcelles 6.ae	30 M3A	140,-€	0,-€	140,-€	4 H
TOTAL		11 159,- €	2 934,- €	14 093,- €	317 H

Honoraires d'assistance technique à donneur d'ordre estimatif	1 832,- €
Honoraires de gestion de la main d'œuvre + équipement de protection + cotisations accidents agricoles (10 % de la masse salariale)	1 116,- €
Montant total estimatif HT	17 041,- €

La Commission Forêt – Chasse s'est réunie le 22 novembre 2022 afin de prendre connaissance des propositions.

Est proposé :

- 1) En matière de coupes :
 - A. de retenir - 350m³ de coupes à façonner en reliquat de chablis
- 650 m³ des 1073 m³ de coupes à façonner en chablis
 - B. de rejeter intégralement la proposition de coupes en vente sur pied
- 2) De modifier le programme des actions ci-dessous :

Actions et localisations	Quantité Programmée par l'ONF	Prestation proposée par l'ONF	Nombre d'heures ouvrier prévues par l'ONF	Prestation/ Nombre d'heures ouvriers validées par la Commission
Entretien de parcellaire Localisation : 8.a	1 400 MLI	1 400 MLI	32 H	24 H
Dégagement de plantation ou semis artificiel Localisation : Parcelles 5, 23a à 25a, 32a et 5a	4 HA	4 HA	141 H	105 H
Entretien des clôtures grillagées Localisation : Parcelles 23 à 25	12 H	12 H	12 H	8 H
Entretien des renvois d'eau Localisation : Routes des châteaux, chemins divers	24 H	24 H	24 H	20 H
Réseau de desserte : entretien des accotements et talus : fauchage Localisation 10ae, 21 ae, 40a, 41 ae	1,6 KM	800,-€	./.	0
Entretien divers de route en terrain naturel Localisation : Chemin du Tilleul	0,7 KM	1 050,-€	./.	0
Travaux - Sécurité du public et protection des milieux Localisation : Sentier et chemins	1 U	1 084,-€	96 H	1 084,- €
Sécurisation des lots de bois de chauffage - Abattage d'arbres de classe de diamètre égale ou supérieur à 35 cm Localisation : Parcelles 6 ae	8 H	8 H	8 H	8 H
Matérialisation des lots de bois de chauffage (lots de bois de chauffage < 10 M3A) (OF cnx) Localisation : Parcelles 6 ae	30 M3A	4 H	4 H	4 H
TOTAL			3 17H	265 H et 1 084,-€

Est donc proposé au Conseil :

- DE VALIDER** l'état prévisionnel des coupes 2023 tel que proposé par la Commission ;
- DE MODIFIER** le programme des actions complémentaires 2023 tel que ci-dessus décrit ;
- DE CHARGER** le Maire et Monsieur Bruno GLOCK, Adjoint au Maire, d'en faire communication aux services de l'ONF et de solliciter les états modifiés pour signature ;
- D'AUTORISER** le Maire à signer toutes pièces relatives à la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VALIDE l'état prévisionnel des coupes 2023 tel que proposé par la Commission ;

MODIFIE le programme des actions complémentaires 2023 tel que ci-dessus décrit ;

CHARGE

le Maire et Monsieur Bruno GLOCK, Adjoint au Maire, d'en faire communication aux services de l'ONF et de solliciter les états modifiés pour signature ;

AUTORISE

le Maire à signer toutes pièces relatives à la présente délibération.

ADOpte A L'UNANIMITE

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
HIHN Jean-Philippe	Adjoint au Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire	Par procuration à Dominique WAEGELL	X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire		X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		x		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal		X		
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale		X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale		X		
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENSEGER Gérald	Conseiller Municipal		x		
SCHUHLER Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale		Absente		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à Olivier SOHLER	X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale	Par procuration à Gwenaëlle RUHLMANN	X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale		X		

Pour extrait conforme
SCHERWILLER, le 02 décembre 2022
Le Secrétaire de Séance



Bruno GLOCK

Pour extrait conforme
SCHERWILLER, le 02 décembre 2022
Le Maire



Olivier SOHLER

COMMUNE DE SCHERWILLER

Accusé de réception en préfecture
067-216704452-20221129-DCM-2022-11-3B-DE
Date de télétransmission : 06/12/2022
Date de réception préfecture : 06/12/2022

Réunion du Conseil Municipal du 29 novembre 2022

Membres en exercice : 23 Présents : 19 Absents et excusés : 3 Absent : 1 Procurations : 3

DCM-2022-11-3B

3. FORET - CHASSE

B. Etat d'assiette 2024

Rapporteur : M. Olivier SOHLER, Maire

M. Bruno GLOCK, Adjoint

La Commission Forêt – Chasse réunie le 22 novembre 2022, après avoir étudié la proposition de l'Office Nationale des Forêts relative à l'état d'assiette 2024, a émis un avis sur le projet suivant

Coupe de l'aménagement

Forêt	UG	Peuplement	Type coupe	Surface (ha)
Scherwiller	33 a	Futaie régulière sapin et/ou épicéa >50% et autres résineux 20/50% Moyens bois prépondérant. Peuplement de niveau de capital équivalent à l'objectif	Amélioration indifférenciée	4,81
Scherwiller	34 a	Futaie régulière Chênes >50% et feuillus divers 20/50% Moyens bois prépondérant. Peuplement de niveau de capital à décapitaliser	Amélioration indifférenciée	4,40
Scherwiller	4 a	Futaie régulière Chênes > 50 % et Pins sylvestres 20/ 50% Moyens bois prépondérant. Peuplement de niveau de capital équivalent à l'objectif	Amélioration indifférenciée	8,85
Scherwiller	17 a	Futaie régulière Pin Sylvestre Moyens bois prépondérant. Peuplement de niveau de capital équivalent à l'objectif	Amélioration indifférenciée	18,61
Scherwiller	4 ae	Futaie régulière Pin Sylvestre Moyens bois prépondérant. Peuplement à décapitaliser	Amélioration indifférenciée	3,32
Scherwiller	24 a	Futaie régulière sapin et/ou épicéa >50% et autres résineux 20/50% Moyens bois prépondérant. Peuplement de niveau de capital équivalent à l'objectif	Amélioration indifférenciée	6,14

Coupe hors aménagement

Forêt	UG	Peuplement	Type coupe	Surface (ha)
Scherwiller	34 j	Futaie régulière Autres résineux petits bois prépondérant par défaut : absence d'indication	Amélioration de BI	1,89

Coupe proposée en suppression

Forêt	UG	Peuplement	Type coupe	Surface (ha)
Scherwiller	32 a	Futaie régulière Sapin Pectine Moyens bois prépondérant. Peuplement pauvre à capitaliser	Amélioration indifférenciée	3,37
Scherwiller	3 ae	Futaie régulière Douglas Petit bois prépondérant. Peuplement pauvre à capitaliser	Amélioration indifférenciée	15,18

La Commission "Forêt – Chasse" après débat, propose au Conseil Municipal de ne retenir sur l'ensemble des propositions que celles ci-dessus non en grisées, et

D'APPROUVER l'état d'assiette 2024 proposé par la Commission ;

DE CHARGER le Maire d'effectuer les démarches nécessaires à l'exécution de la présente et l'information de M. le Préfet et des services de l'ONF.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,




APPROUVE l'état d'assiette 2024 proposé par la Commission ;

CHARGE le Maire d'effectuer les démarches nécessaires à l'exécution de la présente et l'information de M. le Préfet et des services de l'ONF.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
HIHN Jean-Philippe	Adjoint au Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire	Par procuration à Dominique WAEGELL	X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire		X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		x		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal		X		
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale		X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale		X		
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENSEGER Gérard	Conseiller Municipal		x		
SCHUHLER Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale		Absente		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à Olivier SOHLER	X		

JEHL Clémentine	Conseillère Municipale	Par procuration à Gwenaëlle RUHLMANN	Accusé de réception en préfecture 067-246704452-20221129-DCM-2022-11-3B-DE Date de télétransmission : 06/12/2022 Date de réception préfecture : 06/12/2022		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale		X		

Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 02 décembre 2022 Le Secrétaire de Séance  Bruno GLOCK	Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 02 décembre 2022 Le Maire   Olivier SOHLER
--	--

COMMUNE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil Municipal du 29 novembre 2022

Membres en exercice : 23 Présents : 19 Absents et excusés : 3 Absent : 1 Procurations : 3

DCM-2022-11-4A

4. FINANCES

A. Institution du reversement obligatoire du produit de la taxe d'aménagement de la Commune de Scherwiller vers la Communauté de Communes de Sélestat

Rapporteur : M. Olivier SOHLER, Maire

M. Jean-Philippe HIHN, Adjoint au Maire

Ce point est retiré de l'ordre du jour. Cf. Communications en début de séance

COMMUNE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil Municipal du 29 novembre 2022

Membres en exercice : 23 Présents : 19 Absents et excusés : 3 Absent : 1 Procurations : 3

DCM-2022-11-4B1

4. FINANCES

B. Budget général de la Commune

I. Décision modificative n° 2 /2022

Rapporteur : M. Olivier SOHLER, Maire

M. Jean-Philippe HIHN, Adjoint

M. Jean-Philippe HIHN, Adjoint au Maire, rappelle que le Compte Administratif de l'année 2021 a été approuvé par le Conseil Municipal le 05 avril 2022 et que les résultats de fonctionnement et d'investissement issus du Compte Administratif ainsi que les restes à réaliser en dépenses et en recettes 2021 ont été intégrés dans le budget primitif 2022, approuvé par le Conseil Municipal le 05 avril dernier.

Il informe le Conseil Municipal qu'il y a eu une Décision Modificative N°1 approuvée le 21 juin 2022 et que maintenant il y a lieu d'établir une Décision Modificative N°2 pour procéder à quelques ajustements de crédits.

Ce document a été soumis à la commission des Finances qui s'est réunie le 24 novembre 2022.

Il est proposé au Conseil Municipal :

D'APPROUVER la décision modificative n° 2 telle que présentée.

FONCTIONNEMENT – dépenses

<u>Chapitre</u>		
011	Charges à caractère générale	- 14 000,00€
60611	Eau et assainissement	1 000,00 €
60612	Energie-Electricité	- 7 500,00 €
606121	Energie – Gaz	6 500,00 €
60621	Combustibles	1 000,00 €
60628	Autres fournitures non stockées	- 6 000,00 €
606312	Fournitures d'entretien : matériel	1 500,00 €
60632	Fournitures de petit équipement	-5 000,00 €
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00 €
6135	Locations mobilières	- 5 000,00 €
615231	Entretien et réparations voiries	- 30 000,00 €
61551	Matériel roulant	3 000,00 €
61558	Autres biens mobiliers	1 500,00 €
6156	Maintenance	20 000,00 €
6282	Frais de gardiennage (forêts et bois communaux)	3 000,00 €
Chapitre		
014	Atténuations de produits	275,00 €
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	275,00 €

Chapitre		
023	Virement à la section d'investissement	144 604,00 €
023	Virement à la section d'investissement	144 604,00 €

Chapitre		
65	Autres charges de gestion courante	0,00 €
65738	Autres organismes publics	100,00 €
65888	Autres	- 100,00 €

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT **130 879,00 €**

FONCTIONNEMENT – recettes

Chapitre		
013	Atténuations de charges	8 500,00 €
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	8 500,00 €

Chapitre		
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	5 000,00 €
70876	Par le GFP de rattachement	5 000,00 €

Chapitre		
73	Impôts et taxes	45 000,00 €
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation	45 000,00 €

Chapitre		
74	Dotations, subventions et participations	57 379,00 €
7411	Dotation forfaitaire	- 180,00 €
74121	Dotation de solidarité rurale	-154,00 €
74127	Dotation nationale de péréquation	-3 040,00 €
744	FCTVA	- 4 978,00 €
7473	Département	60 000,00 €
7484	Dotation de recensement	5 731,00 €

Chapitre		
75	Autres produits de gestion courante	8 000,00 €
752	Revenus des immeubles	8 000,00 €

Chapitre		
77	Produits exceptionnels	7 000,00 €
7788	Produits exceptionnels divers	7 000,00 €

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT **130 879,00 €**

INVESTISSEMENT - dépenses

Chapitre		
21	Immobilisations corporelles	30 950,00 €
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	25 000,00 €
21312	Bâtiments scolaires	30 000,00 €
2151	Réseaux de voirie	- 30 000,00 €
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	250,00 €
2184	Mobilier	700,00 €
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00 €

Chapitre	Immobilisations en cours	114 604,00 €
23		
2313	Constructions	114 604,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		145 554,00 €

INVESTISSEMENT - recettes



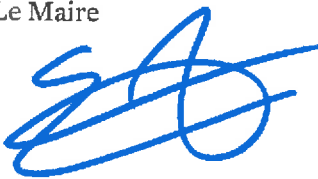
Chapitre	Virement de la section de fonctionnement	144 604,00 €
021		
021	Virement de la section de fonctionnement	144 604,00 €
Chapitre	Subventions d'investissement	150,00 €
13		
1328	Autres	150,00 €
Chapitre	Immobilisations corporelles	800,00 €
21		
2151	Réseaux de voirie	800,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		145 554,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE la décision modificative n° 2 telle que présentée.
ADOpte A L'UNANIMITE

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
HIHN Jean-Philippe	Adjoint au Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire	Par procuration à Dominique WAEGELL	X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire		X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		x		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal		X		
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale		X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale		X		
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENSEGER Gérald	Conseiller Municipal		X		
SCHUHLER Estelle	Conseillère Municipale		X		

DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale		Absente		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à Olivier SOHLER	X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale	Par procuration à Gwenaëlle RUHLMANN	X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale		X		

<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 30 novembre 2022 Le Secrétaire de Séance</p>  <p>Bruno GLOCK</p>	<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 30 novembre 2022 Le Maire</p>   <p>Olivier SOHLER</p>
--	---

COMMUNE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil Municipal du 29 novembre 2022

Membres en exercice : 23 Présents : 19 Absents et excusés : 3 Absent : 1 Procurations : 3

DCM-2021-11-4B

4. FINANCES

Décision modificative N°2 / 2022

B. Subventions 2022 – Modification du tableau

Rapporteurs : M. Olivier SOHLER, Maire

M. Jean-Philippe HIHN, Adjoint

Il est proposé au Conseil Municipal, après discussion en Commission des Finances de modifier le tableau des subventions de l'année 2022 selon les indications sous-mentionnées, à savoir :

	<u>Budget 2022</u>	<u>DM2/2022</u>
<u>AUX ORGANISMES PUBLICS</u>	<u>19 600.00</u>	
657362 - CCAS	19 500.00	
65738 - Syndicat du Giessen	100.00	100.00




Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE la modification du tableau des subventions 2022 telle que présentée ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
HIHN Jean-Philippe	Adjoint au Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire	Par procuration à Dominique WAEGELL	X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire		X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		x		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal		X		
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale		X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale		X		
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENSEGER Gérald	Conseiller Municipal		X		
SCHUHLER Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale		Absente		

RINIÉ Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à Olivier SOHLER	X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale	Par procuration à Gwenaëlle RUHMANN	X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale		X		

<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 30 novembre 2022 Le Secrétaire de Séance</p>  <p>Bruno GLOCK</p>	<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 30 novembre 2022 Le Maire</p>   <p>Olivier SOHLER</p>
--	---